



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



# La lettre de Sapois



**N° 126**

*Sapois, le 25 mai 2022*

## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>



## • **Hommage**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Cécile MOUGEL, ancienne élue et adjointe au maire de notre commune. Nos plus sincères condoléances accompagnent sa famille. Les obsèques ont lieu vendredi 27 mai à 14h30 - Eglise de Vagney.

## • **Règlementation de la circulation le 28 mai : Tour de la Mirabelle**

La Team Macadam's Cowboys organise une course cycliste intitulée « Tour de la Mirabelle 2022 » le **samedi 28 mai** dont l'itinéraire traversera la commune **de 13h30 à 14h15**.

La circulation sera donc momentanément interdite pendant toute la durée de la manifestation sur l'itinéraire de la manifestation sportive : D23 sens depuis Vagney et D23g Col de Sapois direction Gérardmer.

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux signaleurs chargés de la circulation seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Règlementation de la circulation le 10 Juin : Rallye Vosges Grand Est**

L'ASAC Vosgien et Vosges Rallye Organisation co-organisent le 37<sup>ème</sup> rallye Vosges Grand Est dont l'itinéraire traversera la commune le **vendredi 10 juin de 9h30 à 20h30**.

La circulation sera donc interdite, pendant toute la durée de la manifestation, sur les routes suivantes :

- Route du Grisard : 50m avant l'intersection avec la route du Mont St Etienne
- Chemin de Blancaing : 50m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Cellet : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de la Sotière : 100m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route de Dramont : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Droit : 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt
- Route du Col : au niveau de l'intersection avec le chemin des Alieux

Un arrêté du Conseil Départemental interdit également à la circulation la route départementale D23G route de Menaurupt 200m avant l'intersection avec la route du Haut du Tôt.

Le stationnement sera également interdit sur un des deux côtés de la route d'accès au Haut du Tôt depuis le Tholy (route de l'Amelon).

L'information aux riverains, la signalisation et la communication aux commissaires de course seront assurées par l'organisateur de la manifestation.

## • **Maisons Fleuries**

Les inscriptions pour participer au concours des maisons fleuries sont ouvertes en mairie, par mail ou téléphone au 03 29 24 72 62 jusqu'au vendredi 17 juin. Passage du comité des maisons fleuries début juillet.

## • **Demandes d'urbanisme**

Voici les derniers actes d'urbanisme accordés par le Préfet des Vosges (les arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie) :

- Permis de construire (construction d'un fenil) : M.TOUSSAINT Deil
- Déclaration préalable de travaux (agrandissement d'une fenêtre) : M. CLAUDEL Arnaud

- **Atelier du Bien-Naître**

La Médiathèque Intercommunale des Hautes Vosges à Vagney continue de recevoir Mélissa Serfague et ses ateliers pour les tout-petits (0 à 18 mois) et leurs parents. Massages, papouilles et musique douce sont au programme pour ces moments de douceur partagée les samedis 11 juin, 9 juillet et 20 août ainsi que le mercredi 27 juillet de 10h30 à 11h30. Gratuit sur inscription au 03 29 36 36 36.

- **Concours photos**

Comme chaque année, la mairie de Le Tholy organise un concours photos pour les photographes amateurs des communes de Le Tholy, La Forge, Cleurie, Le Syndicat, Tendon, Sapois, Vagney, Réhaupal, Champdray, Granges-Aumontzey, Liézey, Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin.

Dépôt des photos à la Mairie de Le Tholy jusqu'au 2 juillet 2022 - Informations et règlement sur leur site internet <http://www.mairie-letholy.fr/agenda.aspx?card=6540>